

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Plateforme VIACO

Version 2.2 émise le 02/01/2025

Applicable à partir du 02/01/2025

### Préambule

La Plateforme accessible à l'adresse suivante [www.viaco.fr](http://www.viaco.fr) (ci-après la « Plateforme ») est une Plateforme en mode SaaS qui permet de saisir/mettre à jour, partager des informations relatives à :

- son/ses entreprise(s) ou celle dans laquelle il exerce,
- une entreprise partenaire sur un chantier,
- une entreprise pour laquelle il est mandaté,

permet à des professionnels du BTP ou à des acteurs proposant des services conçus pour le BTP d'effectuer l'évaluation de leurs partenaires commerciaux existants et potentiels sous forme d'un questionnaire standardisé « la préqualification éthique des affaires et développement durable », d'optimiser le pilotage des chantiers, de digitaliser les panneaux de chantier.

La Plateforme est commercialisée en France par la société VIACO, S.A.S au capital de 47500€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 844 647 156 dont le siège social est situé au 20 boulevard Eugène Deruelle, 69003 Lyon. VIACO est une société du groupe Once For All (ci-après le Prestataire).

### 1. Définitions

**Abonnement** : désigne le contrat, matérialisé par l'acceptation par l'Utilisateur du devis qui lui est proposé par Prestataire, conclu entre le Prestataire et l'Utilisateur lui donnant droit d'accès et d'utilisation aux Services proposés sur la Plateforme.

**Client** : désigne l'Utilisateur (ou la personne morale qu'il représente) qui souscrit et paye en contrepartie d'un Service.

**Données à caractère personnel (ou données personnelles)** : Il s'agit de toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « Personne concernée ») ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale

**Durée de l'Abonnement** : la Durée Initiale de l'abonnement et toutes les périodes de renouvellement ultérieures.

**Durée Initiale** : La durée initiale est de douze (12) mois telle que spécifiée à l'article 8.

**Donnée du Client** : Désigne les informations et/ou fichiers saisies par le Client, les Filiales et les Utilisateurs dans le but d'utiliser les Services ou de faciliter l'utilisation des services par ce dernier.

**Espace Chantier** : désigne l'espace collaboratif créé pour le besoin d'un projet de construction quel que soit sa phase d'avancement (intention de travaux, installation de chantier, exécution de l'ouvrage ou livraison) regroupant les données du chantier concerné et les intervenants du projet.

**Fonctionnalités** : désigne les fonctionnalités proposées par le Prestataire accessibles gratuitement via le Site en s'inscrivant sur la Plateforme.

**Heures Ouvrables Normales** : 09h00 – 12h30 et de 14h00 - 17h30 heure locale en France Métropolitaine, chaque Jour Ouvrable.

**Identifiants** : Désignent tant l'identifiant propre de l'Utilisateur ('login') que le mot de passe de connexion ('password') propre à l'Utilisateur.

**Internaute(s)** : désigne toute personne physique qui accède ou visualise la Plateforme et ce par quelque moyen que ce soit.

**Plateforme** : désigne le portail web accessible via le Site permettant à l'Utilisateur d'utiliser les Fonctionnalités et/ou de souscrire un Abonnement et d'utiliser les Services.

**Référence chantier** : désigne un chantier de référence sur lequel une entreprise a réalisé une prestation.

**RGPD** : Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

**Service** : désigne l'ensemble des services proposés par le Prestataire, via l'utilisation de la Plateforme destinés à faciliter la mise en relation entre acteurs du BTP et la digitalisation de la filière. La notion de Services inclut différentes prestations telles que définies sur le Site et à l'article 7.2 ci-après. Les Services sont payants et peuvent être souscrits par l'Utilisateur dans le cadre d'un Abonnement.

**Site** : désigne le site Internet [www.viaco.fr](http://www.viaco.fr).

**Utilisateur(s)** : désigne toute personne physique agissant en tant que professionnel qui accède aux Fonctionnalités/Services via la Plateforme après avoir suivi la procédure d'inscription et/ou met en œuvre les Fonctionnalités / Services proposés par le Prestataire.

**Utilisateur Autorisé** : Les salariés, agents et sous-traitants indépendants du Client autorisé par ce dernier à utiliser les Services.

**Vitrine** : désigne l'espace dédié aux entreprises sur le Site leur permettant de :

- Renseigner leur identité ainsi que les réponses aux questionnaires de préqualification mis en ligne sur la Plateforme, en respectant le principe de sincérité, de la manière la plus exhaustive,
- Partager des données dans le cadre d'une invitation.

Tous les Utilisateurs d'une même entreprise ont accès à la Vitrine.

**Responsable de Traitement, Sous-Traitant, Personne Concernée, Données à caractère personnel, Violation des Données à caractère personnel, Traitement et mesures techniques et organisationnelles appropriées** : comme indiqué dans le RGPD.

## 2. Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les conditions auxquelles le Prestataire fournit une licence d'utilisation de la Plateforme et les Services auprès de tout client (ci-après le « Client »).

La Plateforme, ses Fonctionnalités et Services s'adressent exclusivement aux professionnels pour les besoins de leur activité. Dans le cas où le Client n'emploie pas plus de 5 salariés, il reconnaît expressément que le présent contrat de souscription, entre dans le champ de son activité principale car conclu dans le cadre de son activité professionnelle et que se faisant, le contrat n'est pas soumis aux dispositions du Code de la Consommation.

### 3. Champs d'application et acceptation

En contrepartie du paiement de la licence d'utilisation, le Prestataire accepte de fournir au Client les Services. Le Client a le droit non exclusif d'accéder aux Services et de les utiliser pendant la Durée de l'Abonnement à des fins internes uniquement, sous réserve des présentes CGV. La souscription aux Services implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes CGV par le Client.

Toute personne souscrivant aux Services pour le compte d'une personne morale, reconnaît et certifie, avoir le pouvoir d'engager cette personne aux présentes conditions, auquel cas l'utilisation du terme « Client » se référera à cette personne morale. Le Client reconnaît que toute utilisation de la Plateforme, par un de ses salariés, vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

### 4. Modification des conditions

Sauf mention contraire écrite de la part du Prestataire, le contrat qui lie tout Client et le Prestataire inclut à minima les présentes ainsi que les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) et la Politique de Confidentialité. Aucune condition particulière, ni conditions générales d'achat, ne peut sauf acceptation formelle écrite et expresse du Prestataire, prévaloir sur les présentes CGV ni les compléter.

Les Parties peuvent, en revanche, convenir de dispositions spécifiques par la signature de Conditions Particulières.

Compte tenu du caractère innovant du Service couvert par les présentes Conditions, le Prestataire se réserve le droit de les modifier à tout moment, notamment en raison de modifications du contexte juridique, d'évolutions techniques ou ultérieures, de lacunes des CGV dans leur rédaction actuelle, de modifications des conditions du marché ou pour toute autre raison équivalente, et dans le respect des droits des utilisateurs.

Toute modification des CGV sera communiquée à l'utilisateur avant son entrée en vigueur, par courrier électronique sur l'adresse de référence fournie par le Client. L'utilisation de la Plateforme à la suite des modifications entraîne la reconnaissance tacite des modifications proposées. Si l'utilisateur s'oppose à ses modifications, il sera dans l'incapacité d'utiliser la Plateforme.

### 5. Obligations des Parties

#### 5.1 Obligation du Client

##### 5.1.1 Le Client doit :

- a. Payer le prix de son abonnement conformément à l'article 8 ;
- b. fournir au Prestataire toutes les coordonnées de contact et de facturation pertinentes, valides, à jour et complètes ;
- c. coopérer avec le Prestataire dans le cadre du présent accord et fournir toutes informations nécessaires dont le Prestataire peut avoir besoin pour fournir les Services, y compris, mais sans s'y limiter, les Données du Client, les informations relatives à l'accès à la sécurité et les services de configuration. Pour ce faire garantit que les données d'identification le concernant et qu'il communique sont exactes et conformes à la réalité ;
- d. sans affecter ses autres obligations au titre du présent accord, se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en ce qui concerne ses activités au titre du présent accord (notamment de s'être acquitté de ses obligations au regard des règles prévues par le Code du Travail en matière de lutte contre le travail illégal, au paiement de ses cotisations sociales etc) ;

- e. en cas de besoin (perte, utilisation frauduleuse, etc.) signaler au Prestataire toute pertes d'Identifiants. Ces derniers pourront être modifiés par le Prestataire à tout moment pour des raisons de sécurité et de confidentialité ;
- f. s'acquitter de toutes les autres obligations énoncées dans les présentes CGV en temps opportun et de manière efficace. En cas de retard dans la fourniture par le Client de l'assistance convenue par les parties, le Prestataire peut ajuster tout calendrier convenu ou tout calendrier de livraison selon ce qui est raisonnablement nécessaire ;
- g. veiller à ce que les Utilisateurs Autorisés utilisent les Services conformément aux CGV et aux conditions d'utilisation. Le Client est responsable de toute violation du présent accord ou de ces conditions d'utilisation par ses Utilisateur Autorisé ;
- h. obtenir et maintenir toutes les licences, consentements et autorisations nécessaires pour que le Prestataire, ses contractants et ses agents puissent s'acquitter de leurs obligations au titre du présent accord, y compris, mais sans s'y limiter, les services ;
- i. détenir tous les droits, titres relatifs à l'ensemble des données du Client qui ne sont pas des Données à Caractère Personnel et est le seul responsable de la légalité, de la fiabilité, de l'intégrité, de l'exactitude et de la qualité de l'ensemble de ces Données ;
- j. s'assurer que son réseau et ses systèmes sont conformes aux spécifications fournies par le Prestataire le cas échéant ;
- k. dans la mesure où la loi le permet et sauf disposition contraire expresse dans les présentes CGV, être seul responsable de l'acquisition, de l'entretien et de la sécurisation de ses connexions réseau et de ses liaisons de télécommunications entre ses systèmes et les Services, ainsi que de tous les problèmes, conditions, retards, échecs de livraison et autres pertes ou dommages découlant des connexions réseau ou des liaisons de télécommunications du Client ou causés par l'internet ou y étant liés ;
- l. s'engager à veiller à ce que chaque Utilisateur Autorisé conserve un mot de passe sécurisé pour son utilisation des Services ;
- m. s'engager à prendre toutes les mesures raisonnables pour empêcher tout accès ou utilisation non autorisé des Services et, en cas d'accès ou d'utilisation non autorisé, à en informer rapidement le Prestataire et à ne pas permettre l'accès aux services à d'autres personnes que ses Utilisateurs Autorisés.

#### 5.1.2 Le Client ne doit pas :

- a. accéder à tout ou partie de la Plateforme afin de construire, développer ou fournir un produit ou un service concurrent aux Services ; ou
- b. utiliser de fausse identité en vue de tromper autrui ;
- c. diffuser des informations ou contenus non conformes à la réalité
- d. introduire ou permettre l'introduction d'un virus ou d'une vulnérabilité dans la Plateforme ou dans le réseau et les systèmes d'information du Prestataire ;
- e. accéder, stocker, distribuer tout matériel au cours de son utilisation des services qui est illégal, nuisible, menaçant, diffamatoire, obscène, contrefait, harcelant ou racialement ou ethniquement offensant ou qui est autrement illégal ou qui cause des dommages ou des préjudices à toute personne
- f. détourner l'utilisation des services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus ;
- g. diffuser des données, informations ou contenus ayant pour effet de diminuer, de désorganiser, d'empêcher l'utilisation normale du Site, ou d'interrompre et/ou de ralentir la circulation normale des communications entre Utilisateurs ;

- h. N'utiliser les Fonctionnalités / Service pour envoyer massivement des messages non sollicités (publicitaires ou autres).

5.1.3 Le Prestataire se réserve le droit, sans responsabilité ni préjudice de ses autres droits à l'égard du Client, de désactiver l'accès du Client si celui-ci enfreint les dispositions de la présente clause 5.1.

## 5.2 Obligation du Prestataire

---

5.2.1 Pendant la durée de l'Abonnement, le Prestataire fournit les Services au Client conformément aux dispositions des présentes CGV.

5.2.2 Le Prestataire s'efforce, dans la mesure du possible, de rendre les services disponibles aux Heures Ouvrables Normales, à l'exception des cas suivants :

- a. la maintenance planifiée effectuée pendant la fenêtre de maintenance de 20h00 à 5h00 ; et
- b. la maintenance non programmée effectuée en dehors de l'heure indiquée au point (a) ci-dessus, à condition que le Prestataire donne, dans la mesure du possible, un préavis raisonnable au Client.

5.2.3 Le Prestataire fournit les Services avec une compétence et un soin raisonnable. Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables, tant techniques qu'organisationnels, pour garantir la continuité et la sécurité des Services, et à intervenir dans les meilleurs délais en cas de défaillance afin de minimiser les impacts pour le Client. Le Prestataire garantit également que toute interruption prévue sera, dans la mesure du possible, communiquée à l'avance et planifiée en dehors des heures ouvrables normales pour réduire la gêne occasionnée.

5.2.4 Les obligations du Prestataire définies à l'article 5.2.1 ne s'appliquent pas en cas de non-conformité causée par une utilisation des Services contraire aux instructions du Prestataire, ou par la modification ou l'altération des Services par toute partie autre que le Prestataire, ses contractants ou agents dûment autorisés. Si les Services ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 5.2.1, le Prestataire s'engage, à ses frais, à déployer des efforts raisonnables pour corriger rapidement cette non-conformité. Cette correction constitue le seul et unique recours du Client en cas de violation de l'engagement énoncé à la clause 5.2.1.

5.2.4 Le Prestataire ne garantit pas que :

- a. l'utilisation des Services sera ininterrompue ou exempte d'erreurs ;
- b. que les Services et/ou les informations obtenues par le Client par le biais des Services répondront aux exigences du Client ; ou
- c. que la Plateforme ou les Services seront exempts de vulnérabilités ou de virus.

5.2.5 Le Prestataire n'est pas responsable des retards, des échecs de livraison ou de toute autre perte ou dommage résultant du transfert de données sur les réseaux et installations de communication, y compris l'Internet, et le Client reconnaît que les Services peuvent être soumis à des limitations, des retards et d'autres problèmes inhérents à l'utilisation de ces installations de communication.

5.2.6 Le Prestataire garantit qu'il possède et maintiendra toutes les licences, consentements et autorisations nécessaires à l'exécution de ses obligations au titre du présent accord.

## 6. Modalités d'inscription

### 6.1 Création d'un compte pour tout Utilisateur

---

Pour s'inscrire et bénéficier des Fonctionnalités/Services proposés via la Plateforme, tout Utilisateur doit se rendre sur le Site et compléter le formulaire d'inscription avec les informations essentielles marquées d'un astérisque.

Lorsqu'un Utilisateur souhaite rejoindre le compte professionnel d'une société, l'inscription devra être validée par un Utilisateur actif pour être finalisé. La responsabilité du Prestataire ne pourra être recherchée en cas d'erreur de validation d'un nouvel utilisateur.

Lorsqu'un Utilisateur est invité par un Utilisateur Actif de la Plateforme à créer son compte. Celui-ci suivra les étapes d'inscription.

1. A réception de cette invitation, l'Utilisateur peut créer son compte en respectant les étapes suivantes : Cliquer sur le lien reçu par mail ;
2. Compléter le formulaire en ligne correspondant, fournir les informations d'identification qui sont demandées, créer et enregistrer ses Identifiants ;
3. Accepter les présentes CGV, les CGU et la politique de confidentialité.

## 6.2 Sécurité du compte Utilisateur

---

La création d'un compte se fait en remplissant les champs obligatoires figurant sur le formulaire d'inscription accessible sur le Site, après avoir lu et accepté les présentes CGV, en cochant la case prévue à cet effet.

En s'inscrivant sur la Plateforme, l'Utilisateur accepte que Prestataire lui communique des notifications et messages.

Pour ce faire, l'Utilisateur accepte de transmettre au Prestataire et aux sociétés du groupe dont il appartient des données personnelles le concernant. Ces informations sont indispensables au bon fonctionnement des Fonctionnalités et du Service. Elles sont gérées dans le strict respect de la Politique de Confidentialité. Les données fournies doivent être complètes, exactes et régulièrement mises à jour.

Les informations relatives à l'entreprise de l'Utilisateur inscrit sur la Plateforme ou l'entreprise qu'il représente et qu'il a mis en ligne via la Plateforme, peuvent être consultées à tout moment par un autre Utilisateur identifié comme tel dans la rubrique « Préqualification » de son compte « Organisation ».

Ainsi, en s'inscrivant sur la Plateforme, qu'il ait ou non souscrit un Abonnement aux Services, l'Utilisateur reconnaît avoir donné son consentement et accepte cette consultation par les autres Utilisateurs des informations qu'il a mises en ligne.

Le Prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable des informations communiquées par un Utilisateur, qui seraient erronées ou frauduleuses. L'Utilisateur assume toutes conséquences nées de la transmission de fausses informations.

A l'issue de la procédure d'inscription, l'Utilisateur choisit un identifiant et un mot de passe strictement personnel, confidentiel et inaccessible.

Le mot de passe créé par l'Utilisateur lors de son inscription doit être conservé en toute sécurité et ne doit pas être communiqué ni partagé avec des tiers. En cas de perte, de vol ou de divulgation de son mot de passe, l'Utilisateur s'engage à en informer Viaco sans délai.

Dès lors, toute connexion ou transmission de données effectuées avec le mot de passe d'un Utilisateur sera réputée avoir été effectuée par ce dernier. Viaco ne peut en aucun cas être responsable de la perte ou du détournement du mot de passe.

L'accès au Site nécessite une connexion Internet qui ne fait pas partie des services proposés par Viaco.

Enfin, l'Utilisateur s'engage à fournir une adresse électronique en tant que moyen de communication entre Viaco et l'Utilisateur. Tout message reçu par l'Utilisateur à cette adresse sera considéré comme réceptionné et lu par l'Utilisateur.

Il n'est admis qu'une seule inscription par Utilisateur. Viaco se réserve le droit de supprimer tout compte multiple sans qu'un Utilisateur puisse faire valoir quelque préjudice que ce soit. Chaque Utilisateur pourra mettre un terme à tout moment à son inscription en désactivant son Compte Utilisateur.

## 7. Fonctionnalités et Services

Le fait de s'inscrire à la Plateforme est gratuit et donne accès à différentes fonctionnalités. L'accès aux Services de la Plateforme est en revanche payant dans les conditions ci-après :

### 7.1 Fonctionnalités de la Plateforme

L'inscription sur la Plateforme est gratuite. Elle donne droit aux Fonctionnalités minimales décrites ci-dessous :

- Administration d'un profil Utilisateur comportant des mentions minimales (Nom, prénom, mail, fonction). Par défaut le profil Utilisateur est configuré à un niveau de confidentialité minimale ;
- Rattacher son compte Utilisateurs à plusieurs profils « Organisation » ;
- Effectuer des recherches simples sur les entreprises ou sur les chantiers ;
- Récapitulatif des notifications Entreprises (demande de préqualification, ajout d'un nouvel Utilisateur et/ou opérations effectuées par l'Utilisateur sur le Site (recherche, abonnement souscrit, etc...) ;
- Répondre à une demande de préqualification ;
- Se déclarer sur un chantier ;
- Visualiser les Chantiers et Références Chantiers de son entreprise dans sa Vitrine.

Pour la bonne exécution de certaines Fonctionnalités, Le Prestataire fait appel à des partenaires (ex. alimentation des moteurs de recherche Entreprise et chantier). Ces partenaires restent seuls responsables du contenu fourni à l'égard de l'Utilisateur.

### 7.2 Services proposés sur la Plateforme

Les Services conçus pour le BTP, spécifiquement par le Prestataire, sont proposés sur le Site à des conditions financières à convenir et validées sur devis. L'Utilisateur peut les souscrire via la Plateforme en demandant un devis au Prestataire.

Ces Services sont les suivants :

- Un (des standards) de préqualification permettant aux entreprises de collecter et de mettre à jour les informations de leurs partenaires commerciaux (Identité, référence, ...) : Éthique des Affaires et développement durable...
- Un espace collaboratif chantier permettant de créer le jumeau numérique du panneau de chantier (informations d'un chantier et intervenants enregistrés par rôle/ lots) et de générer un QR code (lien au site Web du jumeau numérique)
- Un accès aux données de préqualification et/ou références de l'entreprise et/ou aux données du panneau de chantier
- Une interface permettant de piloter ses chantiers actifs
- Un moteur de recherche multicritères Entreprises pour faciliter les mises en relation entre professionnels, en particulier, la recherche d'entreprises de travaux locales.

En souscrivant l'accès à un Service payant l'Utilisateur s'engage à payer le montant convenu pour ledit Service et à s'en acquitter aux dates convenues avec le Prestataire selon les modalités du devis du Prestataire dûment accepté par l'Utilisateur.

## 8. Durée et résiliation

### 8.1 Durée

L'engagement des parties n'est pas conditionné à un délai de réflexion, les présentes prennent effet à compter de la Souscription pour une durée déterminée de 12 (douze) mois, sauf mentions contraires stipulées dans l'offre de souscription d'abonnement proposée par le Prestataire (ci-après « Durée Initiale »).

A l'expiration de la Durée Initiale, l'abonnement se reconduit automatiquement et tacitement par période successive de 12 (douze) mois.

En cas de défaut de paiement de l'une des périodes d'abonnement, le Prestataire se réserve le droit de clôturer les accès du Client à la Plateforme.

## 8.2 Résiliation

---

Le Client aura la possibilité de dénoncer son Abonnement, sous réserve du respect d'un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire de l'Abonnement, par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception.

En cas de non-respect par l'une des parties des obligations essentielles mises à sa charge par les présentes, l'Abonnement pourra être résilié sous trente (30) jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec avis de réception comportant mise en demeure d'avoir à se conformer à ses obligations et demeurée infructueuse.

En fin de contrat, l'accès du Client aux Services seront fermés et le Client cessera immédiatement d'utiliser les Services.

## 9. Paiement de l'Abonnement

---

### 9.1 Modalités de paiement

---

En souscrivant un Abonnement auprès du Prestataire, le Client accepte de payer, selon l'échéance convenue, pour toute la durée de la souscription, tel qu'indiqué dans le courrier électronique de confirmation, selon les modes de paiement proposés par le Prestataire.

L'activation de l'Abonnement est soumise au paiement du montant indiqué dans l'offre d'abonnement acceptée par le Client. En l'absence de réception du complet paiement du prix, le Client ne pourra pas accéder à la Plateforme.

Le Client doit disposer d'un mode de paiement valide et accepté par le Prestataire afin de pouvoir disposer des Services.

Pour les renouvellements, si le Client a opté pour un paiement par mandat de prélèvement non récurrent, virement bancaire, chèque, le Prestataire émettra une facture payable à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture pour cette période de renouvellement.

Si le Client a opté pour un mode de paiement par prélèvement récurrent, il reconnaît et accepte que le Prestataire procède au débit par le moyen de paiement enregistré le premier jour de chaque période de facturation pour l'abonnement applicable.

Si le Prestataire n'est pas en mesure de prélever du montant de la facture de renouvellement, le Client pour la période suivante, le Client reconnaît que le Prestataire aura la faculté de suspendre les accès du Client ainsi que, le cas échéant, l'accès de ses Utilisateur Autorisé.

### 9.2 Prix de l'abonnement

---

Les prix figurant sur l'offre de souscription transmise par le Prestataire sont valables pour une utilisation de l'Abonnement telle que décrite au devis.

Les prix des Services, frais et redevances, proposées par le Prestataire sont susceptibles d'être modifiés. Le Prestataire peut augmenter les frais liés aux services de tiers en fonction des augmentations imposées au Prestataire par sous-traitants, moyennant un préavis de trente (30) jours.

Le Prestataire peut augmenter les prix des Services, frais et redevances moyennant un préavis de trente (30) jours, avant la date anniversaire du contrat (ou de la période de renouvellement si elle est définie) afin de refléter toute

augmentation due à : (a) tout facteur indépendant de la volonté du Prestataire (y compris les fluctuations des taux de change, les augmentations de taxes et de droits) ; (b) toute demande du client visant à modifier la ou les dates de livraison, les quantités de Services ou les spécifications des Services ; ou (c) tout retard causé par le Client ou tout manquement de la part du Client à fournir des informations ou des instructions adéquates ou précises en ce qui concerne les services.

En outre, le Prestataire peut augmenter les prix des Services, frais et redevances une fois par an avant la période de renouvellement, cette augmentation ne pouvant excéder l'indice des prix à la consommation (IPC) + 5 %.

## 10. Propriété intellectuelle

10.1 Le Client reconnaît et accepte que le Prestataire et/ou ses concédants détiennent tous les droits de propriété intellectuelle sur les Services et accepte que les Services, y compris tous les droits de propriété intellectuelle qu'ils contiennent, soient et restent la propriété exclusive du Prestataire et/ou de ses concédants.

10.2 Sauf mention expresse dans les présentes, le présent contrat ne confère au Client aucun droit sur, en vertu de ou dans, des brevets, des droits d'auteur, des droits sur les bases de données, des secrets commerciaux, des noms commerciaux, des marques (déposées ou non), ou tout autre droit ou licence concernant les Services.

10.3 Sous réserve des présentes, le Prestataire accorde au Client un droit et une licence non exclusifs, non transférables, sans droit d'accorder des sous-licences, pour permettre aux Utilisateurs Autorisés du Client d'utiliser la Plateforme pendant la Durée de l'Abonnement uniquement pour les opérations commerciales internes du Client.

10.4 Le Client ne doit pas, sauf dans la mesure où cela est expressément autorisé par les présentes :

- a. tenter de ou copier, modifier, dupliquer, créer des œuvres dérivées, encadrer, refléter, republier, télécharger, afficher, transmettre ou distribuer tout ou partie des Services, du logiciel, de la Plateforme et/ou de leurs éléments constitutifs sous quelque forme ou média que ce soit ou par quelque moyen que ce soit ; ou
- b. de tenter de ou de décompiler, de désassembler, de faire du rétro-ingéniering ou reconstruire le code source, sauf dans la limite du droit accordé par l'article L122-6-1 du Code de la propriété intellectuelle.
- c. D'analyser, ou faire analyser par un tiers, en vue d'observer, d'étudier et de tester les éléments du programme permettant le fonctionnement de la Plateforme
- d. Modifier, améliorer, traduire ou adapter, y compris en vue de corriger des bugs ou erreurs. Le Prestataire se réserve ce droit conformément à l'article L122-6-1 | 2° du Code de la propriété intellectuelle,
- e. Fournir à des tiers des prestations, à titre gratuit ou onéreux, qui soient basés sur les Services,
- f. Transférer, céder, nantir tout ou partie de la propriété des Services de quelque manière que ce soit,
- g. Sous-licencier son droit d'utilisation sur les Services, sans autorisation préalable et écrite du Prestataire.

10.5 Le Client concède au Prestataire une licence non exclusive d'utilisation du contenu et des données qu'il intègre et/ou met en ligne via le Site. Cette licence est consentie pour le monde entier. À cet égard, le Client garantit que les données, informations ou contenu(s) sont conformes à la loi et ne portent pas atteinte aux droits d'autrui.

10.6 Le Prestataire est autorisé à reproduire tout ou partie du contenu fourni par chaque Utilisateur sur tout support d'enregistrement numérique, actuel ou futur, en tout format et par tout procédé connu et inconnu à ce jour, dans la mesure nécessaire à toute opération de stockage, sauvegarde, transmission ou téléchargement impliquée par le fonctionnement du Site et la fourniture des Fonctionnalités/Services.

10.7 Le Client concède au Prestataire le droit de reproduire gratuitement tout ou partie des éléments (logos, dénomination sociale, visuels et contenus) mis en ligne par ce dernier et par ces Utilisateurs Autorisés sur quelques supports pour la fourniture des Fonctionnalités/Services notamment ceux liés au panneau de chantier ou à des fins de promotion des Fonctionnalités/ Services sans limitation de durée et nonobstant la fin du contrat conclu entre le Client et le Prestataire.

10.8 Le Client autorise le Prestataire à adapter et traduire les informations mises en ligne via la Plateforme, ainsi qu'à reproduire ces adaptations sur tout support numérique, actuel ou futur, stipulé ci-dessus, dans le but de fournir les Fonctionnalités/Services.

## 11. Audit

11.1 Le Prestataire se réserve le droit d'entreprendre un audit à tout moment pour s'assurer que i) seuls les Utilisateurs Autorisés ont accès aux Services dans le cadre du présent accord ; et ii) que les Utilisateurs Autorisés utilisent les Services conformément aux conditions d'utilisation et au présent accord. Ce contrôle est effectué aux frais du Prestataire, moyennant un préavis raisonnable, de manière à ne pas entraver de manière substantielle la conduite normale des affaires du Client.

11.2 Si un audit révèle que des Utilisateurs non Autorisés ont accès aux services ou si le Prestataire estime qu'un Utilisateur Autorisé enfreint les Présentes, le Prestataire se réserve le droit, sans que sa responsabilité puisse être engagée, de désactiver les mots de passe permettant d'accéder jusqu'à ce que le Prestataire ait reçu un montant égal au complément du prix et aux coûts de l'audit.

## 12. Confidentialité

12.1 Chaque partie peut divulguer des informations confidentielles à l'autre partie dans le cadre de l'abonnement. La partie destinataire protège la confidentialité de ces informations et ne les divulgue à aucun tiers sans l'accord écrit préalable de l'autre partie.

12.2 Chaque partie peut divulguer les informations confidentielles de l'autre partie :

- a. à ses employés, dirigeants, représentants, contractants, sous-traitants ou conseillers qui ont besoin de connaître ces informations aux fins de l'exercice des droits de la partie ou de l'exécution de ses obligations en vertu du présent accord ou en relation avec celui-ci. Chaque partie veille à ce que ses employés, dirigeants, représentants, contractants, sous-traitants ou conseillers à qui elle divulgue les informations confidentielles de l'autre partie se conforment à la présente clause ;
- b. comme peut l'exiger la loi, un tribunal compétent ou toute autorité gouvernementale ou réglementaire.

12.3 Nonobstant ce qui précède, les informations affichées, téléchargées sur la Plateforme par le Client ne constituent pas des Informations Confidentielles et ne seront pas protégées en tant que telles.

## 13. Limite de responsabilité

13.1 Sauf disposition expresse et spécifique du présent accord :

- i. le Client assume l'entière responsabilité des résultats obtenus par l'utilisation des Services par lui et ses Utilisateur Autorisés, et des conclusions tirées de cette utilisation, y compris de tout score de capacité, risque financier et reconnaît que ces résultats ne sont pas destinés à être utilisés comme base unique pour toute décision commerciale ou pour libérer le Client de toutes obligations auxquels il doit se conformer ;
- ii. les Services sont fournis au Client en l'état et le Prestataire n'est pas responsable (i) des dommages causés par des erreurs ou des omissions dans les données, qui sont fournies par des tiers et dont il ne serait pas possible et/ou économiquement viable pour le Prestataire d'en garantir l'exactitude et/ou l'exhaustivité, ou (ii) des informations, instructions ou scripts fournis au Prestataire par le Client dans le cadre des Services, ou de toute action entreprise par le Prestataire à la demande du Client ;
- iii. le Prestataire ne peut être tenu responsable en cas d'interruption, d'altération du fonctionnement ou de destruction de la Plateforme en raison d'un cas de force majeure ou cas fortuit, d'incidents techniques ou

d'atteintes causées de l'extérieur aux structures sous réserve que le Prestataire mette en place et en justifie à première demande, les moyens appropriés afin de ne pas subir ces incidents ou atteintes ; et

- iv. toutes les garanties, représentations, conditions et tous les autres termes de quelque nature que ce soit impliqués par la loi ou le droit commun sont, dans toute la mesure permise par la loi applicable, exclus du présent accord.

13.2 Aucune disposition du présent accord n'exclut la responsabilité du Prestataire : (a) en cas de décès ou de préjudice corporel causé par la négligence du Prestataire ; ou (b) en cas de fraude ou de déclaration frauduleuse.

13.3 Sous réserve des clauses 13.1 et 13.2 le Prestataire ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas de négligence, de manquement à une obligation légale, contractuel, de tout dommage indirect ou consécutif, notamment perte d'exploitation, perte de clientèle, préjudice commercial, atteinte à l'image de marque qui résulterait de l'exécution des présentes.

13.4 En toutes hypothèses, sous réserve du cas d'une faute dolosive, en aucun cas la responsabilité du Prestataire ne pourra excéder le montant annuel de l'abonnement payé par le Client.

## 14. Données personnelles

14.1 La présente clause définit le cadre du traitement des données à caractère personnel entre les parties en tant que responsables du traitement. Chaque partie reconnaît qu'elles traiteront régulièrement les données personnelles de l'autre partie dans le cadre de la fourniture de la Licence d'utilisation de la Plateforme et des Services.

14.2 Chaque partie doit se conformer à toutes les obligations imposées au responsable de traitement en vertu du RGPD. Toute violation matérielle du RGPD par une partie, entraînera de plein droit la résolution avec effet immédiat du présent accord, si elle n'est pas corrigée dans les 30 jours suivant la notification écrite de l'autre partie.

14.3 Chaque partie doit :

- a. s'assurer qu'elle dispose de tous les consentements et bases légales nécessaires pour permettre le transfert des données à caractère personnel aux fins convenues ;
- b. fournir toute informations concernant la nature du traitement à toute personne dont les données personnelles peuvent être traitées dans le cadre de cet accord. Cela inclut toute notification, en fin de contrat, concernant la conservation ou le transfert de Données Personnelles, selon le cas, à un ou plusieurs des destinataires autorisés, leurs successeurs et cessionnaires ;
- c. traiter les données à caractère personnel transmises uniquement aux fins convenues ;
- d. ne pas divulguer ou permettre l'accès aux données personnelles à quiconque autre que les destinataires autorisés ;
- e. s'assurer que tous les destinataires autorisés sont soumis à des obligations contractuelles écrites concernant les données personnelles partagées (y compris des obligations de confidentialité) qui ne sont pas moins onéreuses que celles imposées par le présent accord ;
- f. s'assurer de la mise en place de mesures techniques et organisationnelles appropriées, examinées et approuvées par l'autre partie, pour se protéger contre le traitement non autorisé ou illégal des données à caractère personnel et contre la perte ou la destruction accidentelle des données à caractère personnel ou les dommages qui leur sont causés.
- g. ne pas transférer de données à caractère personnel reçues en dehors de l'EEE, à moins que le cédant ne s'assure que (i) le transfert est effectué vers un pays approuvé en vertu de la législation sur la protection des données applicable comme offrant une protection adéquate ; ou (ii) il existe des garanties appropriées ou des règles d'entreprise contraignantes en place en vertu du RGPD ; ou (iii) le transfert respecte par ailleurs les

obligations en vertu de la législation applicable en matière de protection des données en assurant un niveau de protection adéquat à toute donnée à caractère personnel transférée ; ou iv) l'une des dérogations prévues pour des situations spécifiques par le RGPD s'applique au transfert.

14.4 Chaque partie aide l'autre à se conformer à toutes les exigences applicables par le RGPD. En particulier, chaque partie doit :

- a. consulter l'autre partie au sujet de toute réponse apportée aux personnes concernées en relation avec les données personnelles traités ;
- b. informer rapidement l'autre partie de la réception de toute demande de droits de la part de la personne concernée ;
- c. fournir à l'autre partie une assistance raisonnable pour se conformer à toute demande de droits de la personne concernée ;
- d. dans la mesure du possible, ne pas divulguer, communiquer, modifier, supprimer les données à caractère personnel en réponse à une demande de droits de la personne concernée sans consulter au préalable l'autre partie ;
- e. aider l'autre partie, à ses frais, à répondre à toute demande d'une personne concernée et à assurer le respect de ses obligations en vertu du RGPD en ce qui concerne la sécurité, les notifications de violation de données à caractère personnel, les analyses d'impact sur la protection des données et les échanges avec les autorités de réglementation en matière de protection de la vie privée ;
- f. notifier à l'autre partie, dans les meilleurs délais, toute violation de la législation sur la protection des données ;
- g. à la demande écrite de l'une des parties, supprimer ou renvoyer les données à caractère personnel partagées et leurs copies à la fin du présent accord, à moins que la loi oblige l'autre partie à les conserver ;
- h. utiliser une technologie compatible pour le traitement des données à caractère personnel partagées afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'inexactitude résultant des transferts de données à caractère personnel ;
- i. tenir des registres et des informations complètes et exactes afin de démontrer son respect de la présente clause 13.4 et de permettre des audits par l'autre partie ou l'auditeur désigné par l'autre partie ; et
- j. fournir à l'autre partie les coordonnées d'au moins un employé en tant que point de contact et responsable pour toutes les questions découlant de la législation sur la protection des données, y compris la formation conjointe du personnel concerné, les procédures à suivre en cas d'atteinte à la sécurité des données et l'examen régulier du respect de la législation sur la protection des données par les parties. Aux fins de la présente clause, les points de contact du Prestataire sont les suivants :
  - o Allemagne : kontakt.de@onceforall.com - +49 30 20314 199
  - o Belgique : support.belgium@onceforall.com - +32 78 48 37 52
  - o France : rgpd@onceforall.com - +33 4 72 38 32 58
  - o Italie : contatto.it@onceforall.com - +39 02 3056 9038
  - o UK: E-mail: gdpr@onceforall.com

## 15. Droit de la consommation

15.1 La Plateforme est réservée à l'usage de professionnels souhaitant souscrire aux offres proposées par le Prestataire pour une utilisation des services fournis dans le cadre de leur activité professionnelle.

15.2 Dans le cas où le Client n'emploie pas plus de 5 salariés, il reconnaît expressément que le présent contrat de souscription, entre dans le champ de son activité principale car conclu dans le cadre de son activité professionnelle et que se faisant, le contrat n'est pas soumis aux dispositions du Code de la Consommation.

15.3 Dans l'hypothèse où un Client serait reconnu comme non professionnel, au sens du code de la Consommation, et aurait souscrit à la Plateforme. Le Client non professionnel pourra faire jouer son droit de rétractation sous quatorze (14) jours auprès du Prestataire par lettre recommandée avec avis de réception et solliciter le remboursement des sommes engagées pour souscrire à l'abonnement.

## 16. Force Majeure

16.1 Aucune partie ne saurait être tenue responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations au titre des présentes, si cette non-exécution est provoquée par un événement constitutif de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

16.2 La Partie défaillante avise l'autre partie, dans un délai raisonnable, par lettre recommandée avec accusé de réception, de cet empêchement et de ses effets sur sa capacité d'exécution.

16.3 La Partie défaillante sera libérée des dommages-intérêts et autres sanctions contractuelles.

16.4 Le report de l'exécution par une Partie exclut le droit de l'autre Partie, le cas échéant, de résilier ou d'annuler la présente entente. Dans l'attente de la reprise de l'exécution par la Partie défaillante, l'autre Partie peut suspendre sa propre exécution.

16.5 En cas d'une suspension de l'exécution du présent Contrat pendant plus de trente (30) jours calendaires du fait de la survenance d'un cas de Force Majeure, chacune des Parties pourra résilier de plein droit et sans formalité le présent Contrat après l'envoi d'une lettre recommandée motivée avec demande d'avis de réception.

## 17. Non-validité partielle – Non-renonciation

17.1 Si ou une plusieurs stipulations des présentes sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une disposition législative ou réglementaire ou d'une décision de justice, les autres stipulations conserveront leur force et leur portée.

17.2 Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement, par l'autre Partie, à l'une quelconque de ses obligations, ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause ou comme un avenant aux présentes, et ne pourra empêcher la Partie non-défaillante de s'en prévaloir ultérieurement.

## 18. Élection de domicile

Pour l'exécution des présentes, les Parties font élection de domicile à leurs adresses respectives renseignées lors de la souscription à la Plateforme. Toute modification devra être notifiée à l'autre partie pour lui être opposable.

## 19. Réclamation

Tout commentaire ou réclamation concernant les présentes peuvent être envoyées au Prestataire, soit par mail à l'adresse électronique suivante : [support@viaco.fr](mailto:support@viaco.fr) ainsi qu'à l'adresse du siège sociale du Prestataire.

## 20. Droit applicable

Les présentes sont régies et interprétées conformément au droit français. Tous litiges découlant de l'exécution des Services, ou en relation avec ceux-ci, seront gouvernés et interprétés selon le droit français à l'exclusion des règles de conflit de lois. Tous ces litiges seront soumis à la compétence exclusive des juridictions du ressort de la Cour d'Appel de Paris.